

à déménager, mais les neuf dixièmes refusaient. La même situation s'est présentée dans des localités de la Nouvelle-Angleterre où l'on fabriquait des textiles.

Même s'il y a de dures épreuves à subir, la mobilité géographique n'a pas été suffisante pour sortir ces ouvriers de régions qu'on semblait généralement appeler zones de marasme. Les gens ne veulent pas déménager. Parfois, ils aiment mieux rester où ils sont et ne gagner que la moitié de leur salaire, plutôt que de s'en aller dans une autre région, à cause des habitudes, de l'inertie, d'anciennes attaches, etc. Si nous ne voulons pas contraindre les gens à quitter certaines régions pour aller s'établir dans d'autres plus prometteuses, il n'y a peut-être qu'une façon de résoudre le problème, et c'est de tâcher d'améliorer les conditions de vie dans ces régions.

Nous devrions continuer de favoriser autant que possible le mouvement de la main-d'œuvre. La politique adoptée à cette fin dans la plupart des pays d'Europe est à double effet: d'un côté, on favorise le déplacement de la main-d'œuvre, on encourage les gens à aller demeurer dans les régions où les perspectives d'expansion sont meilleures et, d'un autre côté, comme on sait bien qu'il n'est pas toujours facile de décider les gens à déménager, on recourt à des moyens qui leur permettent du moins de vivre dans des conditions raisonnables là où ils habitent.

L'un de ces moyens consiste à favoriser l'implantation de l'industrie dans ces régions. En recourant à cette dernière formule, on a, bien entendu, un autre objet en vue. La plupart des pays ne sont pas en faveur d'une trop grande expansion dans des centres donnés; ils craignent le surpeuplement. Au Royaume-Uni, par exemple, on s'inquiète devant le surpeuplement de la banlieue londonnienne. Ce devrait être aussi pour nous, Canadiens, un sujet d'inquiétude si la région située à la périphérie de Toronto, sous quelque nom qu'on la désigne, devenait surpeuplée. J'aimerais bien que ce phénomène se produise un peu plus loin sur les rives du lac, dans le comté de Northumberland.

Des voix: C'est honteux!

Mlle Jewett: Mais, pour des raisons sociales aussi bien qu'économiques, nous ne voulons pas que nos efforts se limitent à certaines régions du pays. A mon sens, c'est particulièrement vrai dans le cas du Canada. La nation canadienne s'étend d'un océan à l'autre et nous désirons, je suppose, qu'il en soit toujours ainsi. Je parlais l'autre jour de cette question avec un de mes anciens collègues, le professeur Porter, probablement le

sociologue canadien le plus averti. Il me disait: cela vous donne la nausée de penser que les mythes que nous respectons sont d'ordre géographique: d'un océan à l'autre. Les Américains, eux, ont un mythe social: tous les hommes naissent égaux. La France de même: liberté, égalité, fraternité. Mais le pauvre Canada, qui n'a pas de ces tendances sociologiques, a des mythes géographiques: d'un océan à l'autre. Certes, l'étendue, cela compte beaucoup pour le Canada. De fait, notre problème majeur se rattache depuis toujours à l'étendue: celui de réaliser une entité viable d'un océan à l'autre. C'est sur ce point que nos efforts portent le plus souvent.

Les programmes qui sont mis sur pied au moyen de ces modifications vont contribuer à donner une identité propre à notre pays; à favoriser une expansion raisonnable, du moins, dans certaines régions qui sont dans le marasme et qui progressent moins rapidement que d'autres; à les stimuler avec l'espoir qu'elles puissent, où qu'elles soient situées, continuer à jouer un plus grand rôle à tout le moins et, si possible, à assumer les mêmes responsabilités que les autres régions, pour ce qui est d'assurer l'avenir du pays. J'estime donc que cette mesure revêt une importance spéciale pour le Canada, alors que nous sommes aux prises avec de si graves problèmes et que nous sommes soumis à des pressions particulièrement fortes de l'extérieur.

Les mesures qui sont prises pour inciter de nouvelles industries à s'établir dans certaines régions où sévit le chômage chronique et qui connaissent un essor moins rapide, sont des mesures d'ordre fiscal. C'est, bien entendu, parce que le gouvernement fédéral a encore et, malgré ce que le préopinant a prétendu, continuera d'avoir la haute main, je l'espère, sur le pouvoir d'imposition. A vrai dire, si le gouvernement fédéral perdait son emprise sur le pouvoir d'imposition, il ne nous resterait plus qu'à fermer boutique en tant que nation...

Des voix: Bravo!

Mlle Jewett: ... car le gouvernement détient ce pouvoir, celui de prélever des impôts. Il peut s'en servir de façon à atteindre le but que nous nous proposons tous et dont je viens de parler.

Des pays d'Europe qui ont voulu aider certaines régions à croissance lente ont employé d'autres moyens, et j'ai cru que je dirais simplement un ou deux mots de ces moyens, car ils pourraient bien, à l'avenir, être utiles au Canada, même au niveau fédéral, et certainement au niveau provincial. Le